

Rapport annuel d'activités 2019



CENTRE D'ART
DE KAMOURASKA

Le Centre d'art de Kamouraska

Sa MISSION

Le Centre d'art de Kamouraska a pour mission de diffuser et de promouvoir les pratiques contemporaines en arts visuels et en métiers d'art, afin de stimuler, inspirer et provoquer des rencontres entre créateurs, œuvres et spectateurs. Il mise sur des approches innovantes d'initiation, d'éducation et de médiation pour sensibiliser les publics à la création artistique professionnelle.

Sa VISION

Le Centre d'art de Kamouraska souhaite être reconnu comme un espace culturel incontournable sur le territoire bas-laurentien et au sein du réseau des organismes artistiques professionnels de la province. Ancré au cœur du village de Kamouraska, le Centre d'art offre au grand public un lieu de découverte stimulant ainsi que des moyens renouvelés pour se familiariser avec l'art actuel et ses multiples champs d'expression. Sensible à son environnement géographique et social, le Centre d'art de Kamouraska imagine et programme des événements permettant notamment de mettre en valeur, souligner, transformer et habiter les patrimoines, matériel et immatériel, qui composent et modèlent son territoire.

Privilégiant les arts visuels et les métiers d'art, le Centre d'art est particulièrement sensible aux pratiques qui abordent le paysage, tantôt comme matière, tantôt comme concept, qui bousculent les modes de diffusion classiques et qui renouvèlent le rapport espace/œuvres/spectateur.

Sa programmation riche, diversifiée et audacieuse suscite la curiosité du public et des amateurs d'art, en plus d'offrir des contextes de diffusion et d'intervention stimulants et inédits pour les artistes professionnels du Bas-Saint-Laurent et d'ailleurs.

Attaché à l'accessibilité des arts et de la culture en région éloignée, le Centre d'art de Kamouraska possède une expertise éprouvée et reconnue en matière de médiation culturelle et d'activité éducative. Acteur social, culturel et éducatif de premier plan pour les communautés locales et les institutions de la petite enfance et scolaires qu'il dessert, le Centre d'art de Kamouraska contribue à animer les communautés rurales et à offrir un milieu de vie dynamique. Par ses actions éducatives plurielles et sa capacité à stimuler l'émergence de formes artistiques réinventées pour les jeunes publics, il vise l'éveil et la sensibilisation à l'art actuel, en plus de réaffirmer sans cesse son rôle de «passeur de culture».

Fier de son approche éducative distinctive et des liens tissés avec les communautés rurales aux alentours, le Centre d'art de Kamouraska propose une tribune artistique majeure pour les artistes en art actuel et se veut un vecteur de développement et de rayonnement culturel, social, économique et touristique pour la région de Kamouraska.

Ses VALEURS

Le Centre d'art de Kamouraska reconnaît et défend la *Loi sur le statut de l'artiste professionnel en arts visuels et en métiers d'art*. À cet égard, il respecte, dans la mesure de ses moyens, le versement des droits et cachets recommandés par le CARFAC et respecte la propriété intellectuelle des œuvres. Le Centre d'art de Kamouraska offre aux artistes et aux professionnels en métiers d'art des conditions de pratique et d'expositions qui respectent les standards professionnels.

Le Centre d'art de Kamouraska est un organisme à but non lucratif qui imagine et développe des activités artistiques reconnues professionnelles. À ce titre, la programmation artistique est élaborée par un comité composé d'artistes reconnus professionnels, selon la loi sur le statut de l'artiste. L'élaboration et la direction artistique de certains événements sont, quant à eux, confiés à des commissaires indépendants professionnels et reconnus. La saine gestion, la transparence, l'équité, l'intégrité, la rigueur et l'écoute sont au cœur du mode de gouvernance promu par le Centre d'art de Kamouraska.

Le Centre d'art privilégie la coopération et l'édification de liens durables avec les organismes culturels et communautaires, les municipalités, le milieu scolaire et les institutions publiques ou privées, présents sur le territoire. De plus en plus, le Centre d'art développe des alliances hors de sa région, dans le but d'accroître le rayonnement et la circulation de ses projets et événements thématiques. La question touchant la réception des œuvres par le public occupe une place importante au moment de construire sa programmation annuelle du Centre d'art. La sensibilisation et l'éveil à l'art actuel, l'éducation artistique à l'intention des jeunes publics et le développement des relations entre le public, les créateurs et leurs œuvres, sont au cœur de la démarche qui anime le Centre d'art.

Ses ORIENTATIONS

Le Centre d'art de Kamouraska articule sa programmation annuelle autour de six volets d'intervention ciblés et distinctifs :

- › le paysage;
- › les thématiques;
- › les projets et événements spéciaux;
- › les jeunes publics;
- › les projets éducatifs hors-murs et la médiation culturelle;
- › la circulation d'expositions.

Le paysage

Ancré au cœur de Kamouraska, un village hautement patrimonial et considéré comme l'un des plus beaux au Québec, le Centre d'art de Kamouraska évolue sur le territoire bas-laurentien, réputé pour ses grands espaces et ses paysages maritimes, forestiers et agricoles. L'omniprésence de ce paysage, bien commun et trame de fond du quotidien de ceux qui l'habitent, est au centre des préoccupations de l'organisme. Bien plus qu'objet de contemplation, le paysage s'inscrit, dans les orientations artistiques de l'organisme, comme objet de discussions et de réflexions. Miroir de l'art de vivre de ceux qui nous ont précédés et témoin sensible de nos gestes actuels, le paysage est modelé par des éléments physiques, biologiques et anthropiques, créant un ensemble unique et indissociable en perpétuelle évolution. Le Centre d'art privilégie les propositions d'artistes et de commissaires qui portent un discours critique, poétique ou ludique au sein duquel s'inscrit le paysage, appréhendé tantôt comme matière, comme concept ou comme un espace vécu permettant d'aborder des questions d'ordre historique, sociologique, politique, économique, géographique, environnemental et identitaire. Les explorations novatrices dans et à partir du paysage, qu'il soit produit, utilisé, construit ou artificialisé, permettent de donner forme au paysage dans une expérience nouvelle et conscientisée.

Le Centre d'art de Kamouraska porte une attention particulière à l'accessibilité et à la réception des œuvres et déploie, à cet égard, une programmation plurielle en termes de formes et de contextes. Par ses expositions en salle, événements hors-murs, infiltration dans l'espace public ou dans les espaces du quotidien, le Centre d'art ouvre des aires de réflexion et de rencontre entre l'artiste, le paysage et la communauté. Par ses propositions et cadres d'intervention originaux et inédits, le Centre d'art tente de renouveler notre rapport au paysage, d'ouvrir et de défricher de nouvelles pistes de lecture du territoire.

~

Les thématiques

Le Centre d'art de Kamouraska, logé dans un ancien palais de justice, dispose de plusieurs salles d'expositions, de dimensions variables et réparties sur deux étages. Dans un souci de cohérence des expositions et une préoccupation de maximiser l'expérience du visiteur, le Centre d'art élabore désormais sa programmation annuelle à partir de thématiques. Chaque exposition devient un prétexte pour réunir des œuvres plastiques provenant de diverses disciplines et permet ainsi d'articuler un dialogue autour d'un thème précis. Cette approche permet le décloisonnement des pratiques artistiques et stimule les transferts, les rencontres et les maillages entre les disciplines, plus particulièrement les arts visuels et les métiers d'art.

~

Les projets et événements spéciaux

Le Centre d'art réserve également une partie de sa programmation annuelle pour des projets et événements spéciaux, un volet qui permet d'être à l'écoute du milieu et de répondre avec rigueur et spontanéité aux besoins et aux initiatives des artistes. Les projets spéciaux sont des propositions portant sur les spécificités régionales qui visent, par la diversification des modes de production et de diffusion, opérant tant hors les murs que dans les espaces spécifiquement dédiés à l'art, la mise en valeur des singularités bas-laurentiennes.

~

Les jeunes publics

Alors que le théâtre, la littérature ou la chanson développent des productions visant le jeune public, force nous est de constater que la production d'expositions en arts visuels actuels spécifiquement pensés et imaginés pour les jeunes publics et leurs familles demeure marginale. Peu présentes dans le paysage de l'enfance et de l'adolescence, les pratiques en art actuel restent trop rarement envisagées comme des propositions innovantes et propres à engager un dialogue stimulant avec les plus jeunes publics. Complice des groupes ressources du territoire œuvrant auprès des enfants, des adolescents et de leur famille, le Centre d'art a développé, au cours des dernières années, une nouvelle approche d'éveil des jeunes publics à l'art actuel. Le Centre d'art vise ainsi à soutenir et stimuler l'émergence de formes artistiques réinventées pour ces publics, en programmant des expositions et des projets spéciaux faisant appel à des pistes de recherche novatrices, en favorisant et accompagnant des propositions originales et inédites, adaptées au développement sensoriel des enfants et des adolescents. Le Centre d'art souhaite s'inscrire comme incubateur de projets d'expositions en art actuel dédiés aux jeunes publics et devenir une référence en la matière. Pour ce faire, le Centre d'art intervient comme producteur ou coproducteur de tels projets.

~

Les projets éducatifs hors-murs, la médiation culturelle et l'animation des publics

Le Centre d'art de Kamouraska est très actif en matière d'éducation et d'action culturelle et développe des interventions, activités ou événements créés dans une optique de médiation culturelle ou d'éducation artistique. L'organisme tend ainsi à instaurer des modes d'intervention et des pratiques de production, de diffusion et d'appropriation de la culture qui rehaussent la qualité des relations qu'il établit avec ses publics, dans une approche éducative qui favorise le regard critique. Parmi les partenaires de la mission éducative du Centre d'art, on retrouve des organismes œuvrant auprès de la petite enfance ainsi que des écoles primaires et secondaires, qui agissent comme hôtes des programmes éducatifs hors-murs développés par l'organisme.

De plus, des activités de médiation culturelle et d'animation pour le grand public se greffent à la programmation annuelle du Centre d'art, telles que conférences thématiques, ateliers de

création ou de perfectionnement, spectacles, etc. Celles-ci se déroulent tantôt hors les murs, tantôt au Centre d'art.

La mission éducative du Centre d'art lui permet de bâtir des relations durables avec ses publics, de s'ancrer dans sa communauté et de jouer pleinement son rôle d'acteur social au service du citoyen.

~

ORIENTATIONS

La circulation d'exposition

Depuis 2011, le Centre d'art a développé une série d'expositions itinérantes portant sur les métiers d'art. Chaque édition de «Matières et mémoires» propose un nouveau regard sur des pratiques axées autour d'une même matière : le bois, la céramique, le métal, etc. Ces expositions sont conçues et produites de manière à en faciliter la circulation dans divers lieux de diffusion (musées, galeries, centres d'exposition), mais aussi dans des lieux ou lors d'événements non-dédiés à l'art (salle de congrès, colloque sur la foresterie ou la culture du lin, etc.). Activité distinctive du Centre d'art, le volet Circulation repose sur diverses stratégies d'approche auprès des diffuseurs potentiels pour faciliter le développement de collaborations et partenariats de qualité. Fort de ses succès récents, l'organisme tend désormais à étendre la circulation de ses expositions hors du cadre strict de la série «Matières et mémoires». Ainsi, les projets dédiés aux jeunes publics pourraient s'inscrire parmi les expositions itinérantes du Centre d'art, tout comme certains projets spéciaux, remplissant les critères reliés au volet Circulation.

~

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Centre d'art de Kamouraska est composé de sept (7) membres, dont cinq (5) sont élus lors de l'assemblée générale annuelle et deux (2) sont nommés ultérieurement par le conseil d'administration.

En 2019, le conseil d'administration s'est réuni 5 fois. À cela s'ajoute une quinzaine de rencontres en comités de travail ou de suivis. À la fin de l'année 2019, le conseil d'administration était constitué de :

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| › Pierre Giard | président / siège #6 |
| › Fabrice Roy-Plourde | vice-présidente / siège #5 |
| › Marielle Dancause | trésorière / siège #2 |
| › Annie Savard | secrétaire / siège #4 |
| › Jean Breton | administrateur / siège #3 |
| › Michel Boivin | administrateur / siège #1 |
| › Alex L. Raymond | administrateur / siège #7 |

Le **PERSONNEL**

Suite aux nombreux avantages et retombées positives de la structure de codirection mise en place en 2018, celle-ci a été reconduite pour l'année 2019. Véronique Drouin et Ève Simard ont assumé conjointement la codirection, à raison de 28h/semaine.

En 2019, les membres du personnel, incluant les étudiants estivaux, étaient :

- › **Véronique Drouin**
Codirectrice
- › **Ève Simard**
Codirectrice
- › **Alexandre Tardif**
Préposé à l'accueil et à la médiation
du 7 mai au 2 septembre 2019
- › **Catherine Mercier**
Préposée à l'accueil et à la médiation
du 11 au 14 juin 2019
- › **Anthony Francoeur-Vallière**
Préposé à l'accueil et à la médiation
du 22 juin au 30 août 2019
- › **Galadriel Avon**
Préposée à l'accueil et à la médiation
du 2 juillet au 7 septembre 2019
- › **Marthe Gilbert**
Préposée à l'accueil et à la médiation
du 12 avril au 9 juin 2019
et du 26 août au 14 octobre 2019

Les **MEMBRES**

En 2019, le Centre d'art de Kamouraska regroupait un total de 121 membres, répartis dans les catégories suivantes :

- › Soixante-six (**66**) membres individuels réguliers
- › Cinquante-deux (**52**) membres à vie
- › Trois (**3**) membres corporatifs partenaires

RETOUR SUR L'ANNÉE 2019

~

Les actions de redressement

Le Centre d'art de Kamouraska s'est doté d'un plan de redressement 2017-2019, dont les actions ont toutes été complétées. Le conseil d'administration et l'équipe ont veillé à mettre en œuvre le plan d'action en identifiant les enjeux prioritaires pour 2019. Précisons d'emblée que ce plan a réellement porté fruit, le CAK étant désormais dans une nouvelle lancée de développement.

Le plan d'action et les enjeux prioritaires pour 2019

Action 1 Rembourser les dettes accumulées

Le remboursement du prêt octroyé par la MRC de Kamouraska a débuté le 1^{er} novembre 2019. Le calendrier prend la forme d'un remboursement mensuel de 468,81\$, en capital et en intérêt, dont l'échéance est prévue le 1^{er} octobre 2024. La marge de crédit n'a pas été utilisée au cours de l'année 2019 et celle-ci avait été entièrement remboursée en 2018.

Action 2 Se doter d'outils et de pratiques de contrôle plus performants

Nous avons poursuivi l'utilisation des différents outils de planification financière et de projets qui ont été développés en 2018, avec comme objectifs de (1) s'arrimer aux nouvelles fiches budgétaires exigées par le Conseil des arts et des lettres du Québec, (2) faciliter la gestion des revenus et dépenses associés à des projets spécifiques ou attribuables au fonctionnement du CAK et ce, pour l'équipe de travail, et (3) offrir une vision nette de l'état des finances du CAK pour le conseil d'administration et les partenaires.

Action 3 Maintenir une gestion rigoureuse

L'année financière 2019 s'est soldée avec un surplus de 31 467\$, ce qui permet au CAK de poursuivre son redressement financier et d'envisager l'avenir avec davantage de stabilité. Ce surplus a été généré grâce à une gestion serrée des dépenses, la mise en œuvre de projets rentables et par la recherche active de nouveaux revenus publics, privés et autonomes – notamment au moyen de l'encan-bénéfice annuel.

Action 4 **S'assurer de la rentabilité de chaque projet développé**

Au-delà des projets mis de l'avant dans sa programmation annuelle, le CAK devait s'assurer de couvrir les frais relatifs à son fonctionnement de base et à ses obligations légales. Ainsi, le développement de projets rentables, a permis d'assurer la viabilité financière globale du CAK, notamment en incluant les masses salariales relatives à ces projets et autres frais afférents découlant du fonctionnement général.

Action 5 **Développer une vision à plus long terme**

Puisque le plan de redressement 2017-2019 est terminé, nous avons amorcé le processus de rédaction d'une nouvelle planification stratégique 2020-2022 à la fin de l'année. Celle-ci nous permettra d'identifier les grandes orientations de développement, d'actualiser notre mission et notre vision et de se projeter dans l'avenir. De plus, au moment d'écrire ces lignes, la programmation 2021 était en cours de réflexion, dans l'objectif de déposer des demandes de subvention au printemps, plutôt qu'à l'automne. Finalement, la coordination de la programmation et la recherche de financement pour la 10^e édition de la Rencontre photographique du Kamouraska, prévue à l'été 2020, ont été effectuées tout au long de l'année 2019, nous assurant ainsi un événement solidement planifié.

Action 6 **Diversifier les activités**

Si l'activité principale du CAK consiste à concevoir, assurer l'assemblage financier, organiser et diffuser des expositions en arts visuels et en métiers d'art, il demeure cependant que la nécessité de développer des projets supplémentaires – viables et en respect de la mission – permet la stabilisation des finances et une meilleure réponse aux attentes des publics. Ainsi, en 2019, le programme d'éducation artistique *Moi à l'œuvre* a été poursuivi et élargi sur le territoire du Kamouraska (et même de l'Islet) pour une septième année consécutive. De plus, ce programme a été exporté avec succès dans la MRC de la Matapédia pour une deuxième année consécutive. Nous avons diversifié le financement de ce programme, notamment par l'obtention de commandites supplémentaires et l'obtention d'une première subvention du Ministère de la culture et des communications. Le CALQ a notamment reconnu la valeur de ce programme, en maintenant son financement à hauteur de 30 000 \$ annuellement. Finalement, nous avons développé une nouvelle initiative de médiation culturelle, basée sur l'utilisation de la réalité virtuelle, grâce à un financement supplémentaire du Ministère de la culture et des communications.

Action 7 **Consolider les emplois**

Tel que mentionné précédemment, une structure de codirection a été mise en place en 2018 : les nombreux avantages de cette nouvelle structure ont emmené le conseil d'administration à reconduire celle-ci pour l'année 2019. Le maintien du redressement du CAK, le développement et le déploiement de ses activités et services démontrent clairement que la consolidation des emplois et la structure actuelle de codirection doivent demeurer une priorité pour le CAK.

Les autres actions

En 2019, le CAK recevait l'agrément des institutions muséales : un label de qualité délivré par le Ministère de la culture et des communications, et permettant, entre autres, l'accès à divers programmes de subvention, notamment pour des immobilisations et améliorations locative. De plus, des discussions ont été entamées avec la municipalité de Kamouraska concernant les travaux d'entretien du bâtiment nécessaires à court et moyen terme, et une étude de faisabilité concernant le déploiement de nouveaux services et le réaménagement des espaces a débuté à la fin de l'été. De concert, les deux parties ont convenu des principaux travaux à effectuer, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Les réalisations

Les expositions

En 2019, la période d'ouverture au grand public a été de 7 mois, soit d'avril à octobre, ce qui représente une période d'ouverture similaire à 2018. Le CAK est également resté actif en dehors de ces mois d'ouverture, notamment par la tenue du programme d'éducation artistique en début d'année.

~

Moi à l'œuvre VI – L'exposition

Josée Bourgoïn, Marie Pierre Daigle et Caroline Bolieu

13 avril au 9 juin 2019

Parcours artistique pour jeune public témoignant de la rencontre entre enfance et création, cette exposition mettait en scène des œuvres résultant d'une étroite collaboration entre des artistes visuelles et des métiers d'art, ainsi que près de 300 enfants, rencontrés dans le cadre de notre programme d'éducation artistique intitulé *Moi à l'œuvre – Expérience vivante en création*. L'exposition était la résultante d'une série d'ateliers offerts aux enfants du Kamouraska depuis janvier 2019 et le fruit d'un réel travail d'équipe entre ceux-ci et les artistes. Trois projets ont été présentés, réalisés par les artistes Josée Bourgoïn, Marie Pierre Daigle et Caroline Bolieu. Grâce aux œuvres, aux jeux de manipulation et aux aires dédiées au bricolage, cette exposition relatait à la fois l'expérience à laquelle étaient conviés les jeunes participants de notre programme d'éducation artistique, tout en permettant aux visiteurs, petits et grands, de s'approprier l'art actuel.

Pour la toute première fois, l'accès à cette exposition était entièrement gratuit, pour tous. La perte de revenus d'entrée découlant de cette initiative a été nettement compensée par les dons récoltés sous forme de contribution volontaire par les visiteurs. Une boîte de dons placée près de la billetterie a permis de récolter 421 \$, alors que nous avons reçu des revenus d'entrée de 341 \$ pour l'édition précédente. De plus, nous croyons que l'entrée gratuite a favorisé la venue des visiteurs : 949 en 2019, par rapport à 626 en 2018. Finalement, il s'agit également d'une économie de temps de travail en termes de comptabilité quotidienne.

~

Les Berçantes

par le collectif *Les Incomplètes* – Josiane Bernier, Audrey Marchand et Laurence P. Lafaille
21 juin au 14 octobre 2019

Les Berçantes est une exposition prenant source dans *Le cycle des Berceuses*, un vaste projet de recherche-crédation multidisciplinaire, mené par le collectif *Les Incomplètes* et s'axant autour des chaises berçantes, des femmes qui (se) bercent et des berceuses chantées. Au cœur de cette recherche se nichent les thèmes de la mémoire, de la transmission, des racines, de l'enfance et de la vieillesse, matières initiales ayant mené à la création d'un corpus hybride. Les œuvres sculpturales, installatives, photographiques, vidéographiques et sonores de l'exposition explorent principalement l'image de la chaise berçante, déclinée en diverses définitions et symboliques. Cette exposition interactive et multidisciplinaire a connu un franc succès, autant en termes d'achalandage que d'appréciation par les visiteurs. Les préposé(e)s à l'accueil ont su accompagner adéquatement les publics dans la lecture et l'expérimentation des œuvres.

Pour compléter cette exposition, un salon-détente a été emménagé dans la petite salle à l'étage. Mobilier de salon, coussins, tapis, tipi pour les enfants, chaises berçantes insolites et livres prêtés par le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent meublaient cette salle où les visiteurs ont été nombreux à flâner et à se détendre.

Une visite guidée, prenant la forme d'un rallye, a été conçue spécialement pour les camps de jour de la région. Les petits visiteurs devaient observer attentivement des éléments particuliers de l'exposition, puis étaient invités à interagir avec des œuvres pour en créer de nouvelles. Cette formule a aussi connu un bon succès : nous avons reçu 101 enfants de groupes de camps de jour en 2019, comparativement à 11 en 2018.

~

En 2019, on observe une augmentation de 21,6% de l'achalandage dans nos expositions comparativement à 2018; soit 3 598 visiteurs en 2019, contre 2 959 en 2018.

~

Le programme d'éducation artistique

Le programme d'éducation artistique *Moi à l'œuvre – Expérience vivante en création*, créé par le CAK, s'adresse aux enfants de 2 à 7 ans. Il vise à offrir aux enfants, au moyen de la pratique artistique, des outils novateurs pour enrichir leur expérience vivante et développer leurs habiletés sociales et communicationnelles. Sous forme d'ateliers mobiles, conclus par une exposition pour le jeune public, le programme se déplace dans les centres de la petite enfance, les garderies, la maison de la famille régionale, des écoles primaires et des municipalités.

En 2019, deux moutures différentes de ce même programme ont eu lieu :

- **Une 6e édition au Kamouraska** : de janvier à mars 2019, une équipe constituée de cinq artistes (Loïc Breuzin, Ariane Fortin Gilbert, Marie Pierre Daigle, Josée Bourgoïn et Caroline Bolieu), ainsi que de l'animatrice Ève Simard, ont rencontré 19 groupes répartis aux quatre coins du Kamouraska, pour un total de près de 300 enfants. Quatre ateliers mobiles étaient offerts, dont un virtuel – une première! Les trois premiers consistaient en la rencontre avec les artistes de l'équipe et s'articulaient autour de spectacles et d'ateliers de création d'œuvres. Le quatrième atelier, virtuel, était animé par les responsables des groupes et permettait d'effectuer un retour sur l'ensemble des ateliers et une préparation à la visite de l'exposition. Le programme culminait avec une exposition familiale présentée du 13 avril au 9 juin, tel que mentionné plus haut. Pour cette 6^e édition, le soutien financier de nombreux partenaires a permis d'augmenter le budget du programme de 68.24 %, passant de 39 186\$ en 2018 à 65 925\$ en 2019. Cette enveloppe budgétaire bonifiée a permis de renouveler l'image de marque du programme et de hausser la qualité de l'ensemble des activités. De nouveaux outils graphiques ont été développés avec une signature visuelle professionnelle et adaptée à l'image du programme; une vidéo à la manière des émissions jeunesse a été produite et diffusée dans le cadre de l'atelier virtuel ainsi que sur le Web; un photographe professionnel a été engagé afin de produire une banque de photographies à des fins de promotion, ce photographe ayant suivi l'équipe lors de plusieurs ateliers et couvert le lancement de l'exposition; un atelier virtuel a été mis en place afin de mieux utiliser les ressources du CAK; et la nouvelle équipe a pu consacrer davantage de temps à la création des spectacles et la conception des ateliers, ce qui a haussé la qualité de ceux-ci.
- **Une deuxième édition dans la MRC de la Matapédia** : une entente triennale a été conclue avec la MRC de la Matapédia, visant l'exportation du programme *Moi à l'œuvre*. Pour cette deuxième édition, une version un peu plus autonome et davantage locale a été mise en place. La coordination et l'animation de cette édition ont été prises en charge par Véronique Drouin. L'artiste kamouraskoise Ariane Fortin Gilbert a créé deux spectacles et les ateliers de création ont été conçus par les artistes Pierre Durette et Maude Blais, tout deux de la Matapédia. Ainsi, c'est une édition tout à fait inédite qui a été conçue pour cette MRC. L'agent de développement culturel de la MRC a été davantage tenu au courant des expertises nécessaires à la mise en œuvre annuelle du

programme, puisque l'objectif de cette entente triennale est de doter la MRC de la Matapédia des outils et compétences nécessaires pour mettre en place son propre programme éducatif. Les communications avec les directions d'école se sont améliorées, l'exposition a été pensée en fonction du lieu de diffusion et le calendrier de présentation convenait davantage aux réalités locales. Une ressource locale a été embauchée afin de suivre l'équipe et de rédiger un cahier de charges sur le déroulement administratif et créatif des ateliers. Parmi les points forts, le fait de créer une édition inédite pour cette région a haussé la cohérence et la qualité des ateliers et une enveloppe budgétaire légèrement bonifiée grâce à la commission scolaire de la Matapédia a permis d'offrir de meilleures conditions aux artistes. Le calendrier condensé des ateliers permet une meilleure rétention de l'expérience par les enfants – qui apprécient grandement le programme! – mais représente un défi certain pour les membres de l'équipe provenant de l'extérieur de la région. Une troisième édition sera mise en place en 2020 : il faudra envisager que celle-ci soit davantage autonome.

De plus, la planification de la 7^e édition au Kamouraska a débuté à l'automne 2019. De nombreux partenaires financiers ont été sollicités à nouveau. Le Conseil des arts et des lettres du Québec (30 000\$), le Ministère de la culture et des communications du Québec (20 000\$ - comparativement à 10 000\$ pour l'édition précédente), la Compagnie Normand (1 500\$) et le Regroupement des caisses Desjardins du Kamouraska (2 000\$) demeurent les principaux partenaires. À ceux-ci se greffent des commanditaires et donateurs privés.

Ce programme a eu, cette année encore, de nombreuses retombées bénéfiques : sensibilisation des enfants et de leur famille à la pratique artistique professionnelle, développement de nouveaux publics, positionnement du Centre d'art comme destination éducative et culturelle pour les familles et les groupes scolaires, consolidation de la main d'œuvre du Centre d'art, octroi de contrats rémunérés et porteurs pour les artistes y participant, etc.

~

L'encan annuel d'œuvres d'art, 7^e édition, et son cocktail dînatoire

Dès l'automne 2018, des efforts plus grands ont été mis en branle afin que les retombées de l'édition 2019 de l'encan-bénéfice annuel soient plus importantes. D'abord, Bernard Derome a été approché afin qu'il siége à titre de président d'honneur de l'événement – ayant une maison à Kamouraska, ayant participé à deux éditions précédentes de l'encan du CAK, et en raison de sa notoriété incomparable au Québec. Il a accepté de prendre part à cette aventure. De fil en aiguille, il a souhaité prendre plus de responsabilités que ce que nous lui avons initialement demandé, en faisant appel à des collectionneurs de haut niveau dans son réseau pour des dons d'œuvres et en invitant d'autres collectionneurs à être présents durant la soirée de l'encan. Ensuite, la recherche d'œuvres a débuté à l'automne (plutôt qu'au début de l'été, comme par les années précédentes) et, grâce à l'offre faite aux artistes de leur verser 30 % du montant de la vente de leur œuvre, les propositions ont été plus nombreuses et de plus grande qualité. Cet incitatif nous a également permis de contacter des artistes que nous ne connaissions pas personnellement, comme Marc Séguin. Au

total, ce sont 69 œuvres qui ont été mises aux enchères, contre 39 l'année précédente. De plus, Christian Bégin a, pour la cinquième année consécutive, pourvu au rôle d'animateur de l'événement; il a rempli ce rôle de main de maître, en créant une atmosphère humoristique et en contribuant lui-même à certaines enchères. Pour la première fois, l'événement s'est tenu en soirée plutôt qu'en après-midi. La majeure partie de notre budget en publicité a été consacrée à la promotion ciblée de l'encan. Un commanditaire a offert l'impression du catalogue; un autre a encadré gratuitement une dizaine d'œuvres. Au final, grâce à toutes ces stratégies, l'encan 2019 a enregistré des ventes d'œuvres record de 42 650\$ auprès de 41 acheteurs, comparativement à 13 040\$ auprès de 27 acheteurs en 2018.

Afin d'avoir une meilleure gestion du temps de travail durant la période estivale, nous avons mandaté un restaurant de Kamouraska pour le cocktail dînatoire précédent l'encan. C'était la toute première fois que nous tenions un cocktail le même jour que l'encan, et la toute première fois également que la gestion d'un repas-bénéfice était laissée entre les mains d'une tierce partie, payée plein prix pour le faire. L'expérience n'a malheureusement pas été concluante. Si les participants ont de manière générale apprécié le cocktail dînatoire, les attentes de la direction étaient hautes et le niveau de perfection ciblé n'a pas été atteint. Au final, la portion « cocktail dînatoire » de l'encan a été déficitaire de 56\$. En comparaison, le repas-bénéfice 2018 avait enregistré un surplus de 3 971\$, mais avait occupé une grande partie du temps de travail estival d'une des codirectrices. Cette expérience de cocktail dînatoire doit être entièrement repensée.

En résumé, l'encan 2019 et son cocktail dînatoire ont dégagé un surplus de 37 628\$, contre un surplus de 16 150\$ en 2018 pour l'encan et le repas-bénéfice.

~

Les autres activités

Stratégies d'attractivité au cœur du village

Ayant comme objectif de rejoindre et d'attirer davantage de visiteurs potentiels, notamment parmi la clientèle touristique se trouvant déjà à Kamouraska, le CAK s'est implanté physiquement dans des points névralgiques ou largement fréquentés par la masse touristique. D'abord, cinq (5) stations contemplatives ont été installées à Kamouraska, chacune de ces stations offrant des chaises berçantes sur lesquelles les passants étaient invités à s'asseoir pour observer le paysage en se berçant. Ces stations étaient accompagnées d'un panneau référant à l'exposition *Les Berçantes* en cours au CAK. Les stations ont été installées : sur le quai Miller, au parc Chaloult près de l'église, sur le terrain en façade du CAK, ainsi qu'aux entrées est (parc du Berceau) et ouest (dans un champ, près de la sculpture d'Alain Dionne) du village par la route 132. Ces stations ont bien fait jaser d'elles et ont été fortement utilisées par les passants. De

nombreuses photographies de celles-ci ont circulées sur les réseaux sociaux, plusieurs visiteurs ont mentionné ces stations lors de leur passage au CAK et des citoyens ont même demandé à la municipalité l'autorisation de laisser en permanence la station berçante au quai Miller. (Nous avons cependant retiré toutes les chaises à l'automne, une fois l'exposition terminée, puisque celles-ci étaient très abîmées, voire dangereuses dans certains cas).

Ensuite, reprenant une initiative mise en place en 2018, deux cabanes-exposition ont été implantées à l'extérieur, l'une au quai Miller et la seconde au parc Chaloult, près de l'église. Ces structures avaient la forme de petites maisonnettes, recouvertes de photographies de l'artiste Caroline Bolieu, mettant en scène une chaise berçante miniature dans divers paysages. Un court texte poétique se trouvait à l'intérieur, accompagné d'un texte incitant les passants à découvrir l'exposition en cours au CAK, ainsi que la nouvelle expérience de réalité virtuelle.

Un souci particulier a été consacré à l'aménagement paysager de la façade du CAK : des pots de fleurs, des plates-bandes colorées ainsi que des jardinières ont permis de redonner un certain dynamisme au bâtiment et d'adoucir son allure austère d'ancien palais de justice.

Réalité virtuelle

En complément de l'exposition *Les Berçantes*, une nouvelle expérience de réalité virtuelle a été conçue grâce au soutien financier de l'Entente de développement culturel de la MRC de Kamouraska et du Ministère de la culture et des communications du Québec. Intitulé *Après le feu* et basé sur un texte original de l'écrivain Jean-Philippe Chabot (Rimouski), ce court-métrage inédit, entièrement tourné en 360° dans des paysages et des lieux du Kamouraska, proposait une incursion singulière dans des univers poétiques. Réalisé par Véronique Drouin, ce film de réalité virtuelle était présenté dans l'une des salles à l'entrée de l'immeuble. Celle-ci a été aménagée spécifiquement pour l'expérience – chaise berçante et éléments de décor ayant servis dans le film – en plus d'avoir ses murs recouverts du texte narré. Le CAK s'étant doté en 2018 du matériel nécessaire pour le visionnement de films en réalité virtuelle, la totalité du budget alloué a permis de rémunérer l'équipe de production bas-laurentienne et gaspésienne. Notez qu'une attention particulière a été prise afin que tous les collaborateurs à ce projet soient issus de l'Est-du-Québec : écrivain, narrateur, caméraman, monteur, figurante, écrivain, réalisatrice, assistant. La version originale de la vidéo, présentée au CAK, a toutefois pour trame musicale une chanson de la compositrice Alexandra Stréliski.

Une entente de diffusion a été conclue avec le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent. Depuis octobre 2019, notre production de réalité virtuelle est accessible dans toutes les bibliothèques du Bas-Saint-Laurent munies d'un casque de visionnement. Il s'agit d'une belle fenêtre de visibilité pour le CAK et d'un positionnement hors-murs essentiel. La version présentée dans le Réseau a une trame musicale réalisée par Anthony Francoeur Vallière, de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

Performances collectives

Toujours en complément de l'exposition *Les Berçantes*, le collectif *Les Incomplètes* a réalisé trois performances collectives dans l'espace public, en juillet. Ces performances ont mis en scène artistes et non-artistes, de l'enfance à l'âge mûr, dans des tableaux inspirés des chaises berçantes. Pour créer des rencontres inusitées entre l'art, la communauté et le territoire, les performances ont eu lieu sur la grève (près du quai Miller), au parc Chaloult (près de l'église) et dans un champ (face au Motel Cap-Blanc). Un photographe a capté ces moments poétiques. Une dizaine de « performeurs » étaient présents pour chaque manifestation. On estime qu'une quarantaine de spectateurs directs et une centaine de spectateurs indirects (c'est-à-dire des passants) ont vu ces performances.

Étude de faisabilité

Au printemps, l'ensemble des partenaires sollicités pour procéder à la réalisation d'une étude de faisabilité concernant le déploiement de trois nouveaux services touristiques et culturels, ont confirmé leur engagement financier. Ainsi, la firme GID Design a commencé cette étude au mois de mai. Les visées initiales, soit l'aménagement de la salle Guy-Drapeau en salle multifonctionnelle, l'agrandissement du bâtiment pour faciliter l'installation d'un café-boutique-librairie ainsi que la construction d'un atelier-résidence mobile à l'arrière du bâtiment, ont été modifiées afin de procéder à une analyse basée sur un scénario de réaménagement intérieur, plutôt qu'un projet d'agrandissement. L'objectif demeure cependant de pérenniser le développement du CAK, d'affirmer son image de marque et sa mission de diffuseur en art actuel, ainsi que d'augmenter ses revenus autonomes. Les points principaux de cette étude concernent désormais :

- l'aménagement de la salle Guy-Drapeau en salle multifonctionnelle;
- le décloisonnement du rez-de-chaussée afin d'y loger toutes les surfaces d'exposition, de déménager l'espace billetterie/boutique et de favoriser l'accès universel;
- l'aménagement de l'étage comme espace semi-public : bureaux administratifs, atelier de travail manuel et petit studio pour les artistes en résidence;
- l'installation de paliers et d'espaces d'exposition à l'extérieur du CAK.

Les partenaires soutenant cette étude sont l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent, la MRC de Kamouraska, le Pôle d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent ainsi que la SADC du Kamouraska. L'étude sera livrée au début de l'année 2020.

Obtention de l'agrément du MCC

Comme mentionné précédemment, le CAK a obtenu, au printemps, l'agrément des institutions muséales québécoises, délivré par le ministère de la Culture et des Communications au nom du gouvernement du Québec. Ce label de qualité garantit à la population l'accès à un établissement d'intérêt public de qualité. Le gouvernement attribue ce sceau d'excellence à une institution muséale québécoise en fonction de sa performance. L'agrément s'inscrit dans le respect de normes reconnues internationalement en matière de pratiques muséologiques, et de planification, de protection et de mise en valeur du patrimoine. Les institutions muséales agréées bénéficient d'une reconnaissance gouvernementale majeure, sous la forme d'un sceau, une image de marque; sont admissibles à certains services et programmes d'aide financière du ministère de la Culture et des Communications et de ses partenaires gouvernementaux; et gagnent en visibilité et en crédibilité auprès de partenaires privés, publics et municipaux.

L'obtention de cet agrément est un avantage majeur pour le CAK, notamment dans la période actuelle au cours de laquelle nous envisageons des projets majeurs en immobilisations.

Planification de la RPK 10

Au cours de l'année 2019, l'équipe du CAK a travaillé, de concert avec la commissaire Ève Cadieux, à la planification de la 10^e édition de la Rencontre photographique du Kamouraska. Le thème, les artistes et les principales activités de la programmation ont été définis et précisés. Puisque cette 10^e édition a été reportée en 2020, faute de budget suffisant, l'équipe du CAK a redoublé d'efforts pour solliciter divers partenaires financiers tout au long de l'année. Le Conseil des arts et des lettres du Québec (avec 3 programmes différents) et le Conseil des arts du Canada (première subvention de sa part dans toute l'histoire du CAK) sont les principaux partenaires. Une commandite de 5 000\$ a été octroyée par Hydro-Québec, et d'autres commanditaires ont été sollicités. Ainsi, cette longue planification en amont permet de garantir la tenue de la 10^e édition de la RPK à l'été 2020. La programmation complète prévoit des expositions en salles, des installations photographiques extérieures à Kamouraska, des expositions-satellites ailleurs au Bas-Saint-Laurent, ainsi qu'un colloque portant sur le fleuve. Des stratégies de communication et une image de marque renouvelée pour cette édition anniversaire seront pensées au début de 2020.

Première kamouraskoise du film *Chef.e.s de brousse*

En collaboration avec le bistro Côté Est, les codirectrices du CAK ont coordonné la première diffusion kamouraskoise du film documentaire du réalisateur Nicolas Paquet «*Chef.fe.s de brousse*»! La projection du film était suivie d'une discussion avec le réalisateur et des bouchées ont été concoctées par le chef Kim Côté (Côté Est, Kamouraska), mettant à l'honneur des produits régionaux et un service de bar était également accessible. Ce sont 107 personnes qui ont assisté à l'événement qui s'est déroulé à la salle communautaire de Kamouraska.

Collaboration au Festival des champignons forestiers

L'équipe en charge de la coordination du festival souhaitait poursuivre le partenariat amorcé en 2018 avec le CAK, afin que celui-ci assure un volet culturel au sein de la programmation du festival. En plus de coordonner un concours photographique portant sur les champignons forestiers, le CAK a aussi aménagé une station de visionnement de réalité virtuelle pour présenter sa production *Après le feu*. Ce volet, en plus d'ajouter un complément aux activités du festival, a permis une certaine visibilité au CAK.

Laissez-passer dans les bibliothèques du Kamouraska

Afin d'offrir un accès au CAK à tous les citoyens du Kamouraska, des laissez-passer ont été produits et distribués dans toutes les bibliothèques de la MRC, grâce à une entente conclue avec le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent. Cinq (5) laissez-passer ont été placés dans chacune des 15 bibliothèques de la région, chacun d'eux donnant un accès gratuit aux expositions du CAK à un maximum de 5 personnes. Le système d'emprunt du laissez-passer est exactement le même que celui des livres, avec le profil de l'utilisateur. Des présentoirs en bois ont été fabriqués par Le Tenon et La Mortaise, artisans de Saint-André. Il est difficile d'évaluer pour le moment l'impact réel de ces laissez-passer, puisque des délais imprévus ont fait en sorte qu'ils ont été distribués alors qu'il ne restait plus que 8 jours pour visiter l'exposition avant la fermeture annuelle. Malgré tout, deux laissez-passer ont été utilisés avant la fermeture.

Planification stratégique 2020-2022

Comme mentionné précédemment, l'exercice de rédaction et d'adoption d'une planification stratégique 2020-2022 a débuté en décembre 2019. Le conseil d'administration, les codirectrices et un audit externe ont participé à un « lac-à-l'épaule », animé par deux ressources de Culture Bas-Saint-Laurent. Cette journée de réflexion a permis aux participants de partager leurs envies, leurs motivations et leurs visions de développement pour le CAK. Des discussions ont permis de revisiter la mission, la vision et les orientations artistiques du CAK, en plus d'échanger sur le positionnement actuel et futur auprès des publics et des partenaires. Les éléments ressortis lors de cette rencontre seront colligés et serviront, en janvier 2020, à l'élaboration des grandes orientations stratégiques pour 2020-2022.

Des actions de représentation

Les codirectrices ont été très actives dans diverses actions de représentation. Elles ont toutes deux participé à la rencontre de réflexion portant sur la visibilité des événements-phares du Kamouraska, organisée par la MRC de Kamouraska. Cette rencontre visait à déterminer les besoins des événements culturels majeurs du Kamouraska; la RPK étant identifiée comme tel par la MRC.

Elles ont également assisté aux deux journées du congrès annuel de la Société des musées du Québec, qui se déroulait à Rimouski. Ève Simard a, par ailleurs, été invitée à faire une présentation du programme *Moi à l'œuvre* dans le cadre de ce congrès.

Les codirectrices ont assisté au tout premier colloque portant sur les métiers d'art et orchestré par la boutique Le Fil bleu. Métiers d'art Bas-Saint-Laurent et Culture Bas-Saint-Laurent ont prêté main forte à la boutique Le Fil Bleu dans l'organisation et l'animation de ce colloque. Une première initiative du genre qui a été très inspirante.

Finalement, Ève Simard a participé à la journée de réflexion sur l'avenir de la petite enfance au Kamouraska, organisée par COSMOSS Kamouraska et ayant lieu au CAK. C'est à titre de coordonnatrice de *Moi à l'œuvre* qu'elle y a participé.

Des améliorations locatives

Au cours de 2019, plusieurs travaux d'entretien généraux ont été effectués afin de rafraîchir les salles d'exposition : réparation et peinture des murs et du plafond de toutes les salles à l'étage, sablage et vernissage des planchers de bois à l'étage et cirage de toutes les surfaces de planchers du rez-de-chaussée. La salle de bain du rez-de-chaussée a été entièrement repeinte, son mobilier et sa décoration renouvelés. Un grand ménage a été effectué dans tous les espaces de rangement et de nouveaux systèmes et indications de rangement ont été mis en place. L'espace bureau a entièrement été repeint, puis réemménagé.

De plus, le CAK a obtenu une promesse de don substantiel d'équipements de l'entreprise Sistemalux, spécialisée en systèmes d'éclairage de toutes sortes. Ce don important permettra de doter le CAK d'un système d'éclairage de qualité optimale dans la salle Guy-Drapeau. Les plans ont été conçus par Sistemalux et Véronique Drouin, selon les besoins du CAK en termes d'éclairage. Une demande a été adressée à la municipalité de Kamouraska afin que celle-ci assume les coûts relatifs à l'électricien pour la pose de ce système. Cependant, cette demande ne fait pas partie des travaux à exécuter en priorité sur le bâtiment. La firme GID Design, en charge de notre étude de faisabilité, inclura donc dans son rapport les coûts de l'installation de ce système.

La collection* sur ArtAds

En 2018, l'ensemble des œuvres qui ont été données au CAK depuis 2016 – et qui n'ont pas encore été vendues – dans le but de générer des revenus dans le cadre des campagnes de financement annuelles ont été photographiées et compilées sur la plateforme web ArtAds, un site consacré à la vente d'œuvres d'art. Depuis, la quantité d'œuvres en ligne n'a pas encore été renouvelée, car de nouveaux et nombreux dons sont enregistrés chaque année. En 2019, six (6) œuvres ont été vendues sur cette plateforme gratuite ou

directement grâce à l'affichage en ligne, ce qui a permis de récolter un total de 2 115 \$. Un énorme travail d'archivage et de photographie afin que soient bien cataloguées les œuvres de la collection du CAK est en cours. Elle s'élève désormais à plus de 120 œuvres, et une dizaine de dons supplémentaires sont à venir au début de 2020.

*Il est à noter que ce que nous nommons « collection » est un ensemble d'œuvres offertes par des donateurs privés, destinée spécifiquement à la vente et ne représente pas une collection au sens muséal du terme.

Le CAK fait parler de lui!

Le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent a fait réaliser, par la boîte de production La Semelle Verte, des films en réalité virtuelle portant sur l'innovation dans la région. Le CAK a été sélectionné et une courte vidéo de présentation en 360° de celui-ci a été tournée avec les codirectrices. Cette vidéo, portant notamment sur *Moi à l'œuvre* et notre production *Après le feu*, est accessible dans toutes les bibliothèques du réseau depuis décembre 2019. Elle présente les stratégies innovantes de médiation culturelle mises en place par le CAK.

Finalement, un épisode du jeu télévisé *À fond de train*, dans lequel des familles s'affrontent dans des défis aux quatre coins du Canada, a été tourné à Kamouraska. L'un des défis se déroulant au CAK, notre équipe a collaboré avec l'équipe de production de l'émission pour identifier des questions à poser aux équipes en lien avec le CAK. Cette émission sera diffusée sur la chaîne Unis.tv en janvier 2020.

~

Rayonnement et renommée : mission accomplie

Cette année encore, les activités de la programmation du CAK ont bénéficié d'une excellente portée médiatique, signe que les actions de promotions d'attractivité et de communication ont été efficaces. Annuellement, le CAK se dote de stratégies de promotion et entretient avec soin, tant au niveau régional que national, ses relations avec les médias. Notons, à cet effet, de nombreuses entrevues radiophoniques ou télévisées avec divers médias régionaux et nationaux, notamment une critique très positive de l'exposition *Les Berçantes* à l'émission *Dessine-moi un dimanche* sur la chaîne radio de Radio-Canada Montréal. Une revue de presse complète collige l'ensemble des apparitions médiatiques du CAK. Cette visibilité a certainement porté fruit, puisque la hausse de l'achalandage en 2019 a été significative.

Le CAK met également un soin particulier à l'accueil réservé aux artistes de sa programmation. Auprès des pairs, le CAK est réputé comme un lieu ouvert, professionnel et innovant. Chaque année, l'équipe reçoit de nombreux commentaires positifs des artistes quant à l'accueil reçu. Ce fut le cas cette année encore, autant dans l'encadrement des artistes participants à *Moi à l'œuvre* qu'avec des retombées significatives d'une diffusion au CAK pour le collectif *Les Incomplètes*. Ce souci de bien accueillir les artistes se reflète non seulement dans la réputation positive du CAK, mais également dans le processus de sélection des œuvres pour l'encan. En effet, bon nombre d'artistes qui ont développé un certain sentiment d'attachement envers le CAK offrent, année après année, une œuvre destinée à être mise aux enchères au profit du CAK.

Autre preuve que la réputation positive du CAK est croissante : les codirectrices ont reçu, en 2019, de nombreuses demandes d'appui formulées par des artistes souhaitant mettre en place des projets divers, des demandes d'accompagnement pour la rédaction de demandes de subvention ou de bourses, ainsi que plusieurs propositions de collaboration formulées par des organismes culturels ou communautaires.

Encore cette année, il importe de souligner le soutien exceptionnel témoigné par les communautés directes desservies par le CAK. De nombreuses entreprises ont accepté de soutenir l'encan ou de parrainer des activités, en plus des particuliers (membres, partenaires, bénévoles) qui ont participé en grand nombre à celles-ci.

Depuis plusieurs années, le CAK poursuit l'objectif d'obtenir un soutien au fonctionnement récurrent du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). En 2019, une somme de 47 450\$ a été octroyée par le CALQ, dans le cadre du programme « Soutien à la programmation spécifique ». Ce nouveau programme constitue une porte d'entrée vers un financement récurrent au fonctionnement. L'aide financière à la programmation spécifique, non-renouvelable, est annuelle. Le CAK doit donc démontrer, chaque année, la pertinence et l'audace de sa programmation. Pour 2020, c'est un montant légèrement augmenté qui a été octroyé, soit 47 750\$.

Finalement, en termes de représentation, en plus des actions mentionnées précédemment, notons que l'une ou l'autre des codirectrices siègent sur différents comités, dont le conseil d'administration de Culture Bas-Saint-Laurent, le comité de renouvellement de la politique culturelle du Kamouraska et le comité de l'Entente de développement culturel du Kamouraska. De plus, elles ont représenté le CAK lors de divers événements de réseautage au Bas-Saint-Laurent. Ces représentations permettent de bien positionner le CAK dans les divers secteurs d'intervention régionaux, de créer des liens avec différents partenaires et de participer activement au développement régional.